

Échantillons d'examens PRINCE2®

Échantillons d'examens pour l'accréditation officielle PRINCE2

Conditions d'utilisation

Veuillez noter qu'en téléchargeant et/ou en utilisant ce document, vous acceptez de vous conformer aux conditions d'utilisation mentionnées ci-dessous :

1. Tous les échantillons d'examen (électroniques ou papier) sont exclusivement destinés à un usage personnel.
2. Les échantillons d'examens sont exclusivement destinés :
 - à des fins d'aide à l'étude pour les candidats souhaitant se présenter à un examen PRINCE2 ; ou
 - à des fins de référence.
3. En téléchargeant une copie numérique gratuite de l'un des échantillons d'examens PRINCE2, vous vous engagez à ne pas :
 - l'imprimer ou le reproduire (sauf si c'est pour un usage personnel) ;
 - le transmettre à ou le partager avec un tiers ;
 - vendre le document.
4. Si vous souhaitez utiliser une partie ou l'intégralité d'un échantillon d'examen à des fins autres que l'étude personnelle ou la référence, contactez AXELOS Accreditation Team (accreditation@axelos.com).



Examen PRINCE2® Foundation

Échantillon d'examen 2

Réponses et justifications

© AXELOS Limited 2018

AXELOS® et PRINCE2® sont des marques commerciales déposées d'AXELOS Limited.

Le logo spirale d'AXELOS est une marque commerciale d'AXELOS Limited.

La reproduction de ce document requiert la permission d'AXELOS Limited.

Tous droits réservés.

Pour la copie d'examen : FR_P2_FND_2017_SamplePaper2_QuestionBk_V1.0.1

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
1	D	3.7.3a	<p>A. Incorrect. Un rapport de progression est un contrôle périodique, produit à une fréquence prédéfinie. Voir 12.2.2.</p> <p>B. Incorrect. Un rapport d'exception est un contrôle réactif, produit en cas de menace de dépassement de la tolérance du projet. Voir 12.2.2.</p> <p>C. Incorrect. Un journal de projet est un outil précieux pour enregistrer les actions au moment d'examiner la progression, mais il n'est pas défini en tant que contrôle PRINCE2. Voir 12.2.2, A.7.1.</p> <p>D. Correct. Un chef d'équipe prépare un rapport d'avancement pour le chef de projet à une fréquence prédéfinie. Par conséquent, les rapports d'avancement sont un contrôle périodique. Voir 12.2.2.</p>
2	C	3.2.1b	<p>A. Incorrect. Une approche de contrôle des changements est utilisée pour identifier les modalités et les intervenants en matière de contrôle et de protection des produits du projet. Voir A.3.1.</p> <p>B. Incorrect. Un rapport de fin de projet est utilisé pendant la clôture du projet pour analyser la façon dont le projet s'est déroulé par rapport à la version de la documentation d'initialisation de projet (DIP) utilisée pour autoriser le projet. A.8.1.</p> <p>C. Correct. Une approche de gestion de la communication contient une description des moyens et de la fréquence des communications avec les parties internes et externes au projet. A.5.1.</p> <p>D. Incorrect. Le but d'un exposé du projet est de fournir une base complète et solide pour l'initialisation du projet. Il est créé pendant le processus « élaborer le projet ». Il n'est pas utilisé lors du processus « clore le projet ». Voir A.19.1.</p>

Examen PRINCE2® Foundation

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
3	B	4.2d	<p>A. Incorrect. La finalité du processus « diriger le projet » est de permettre au comité de pilotage de projet d'être imputable pour la réussite du projet en prenant les décisions essentielles et en exerçant un contrôle général, tout en déléguant au chef de projet le management du projet au quotidien. Voir 15.1.</p> <p>B. Correct. Le processus « contrôler une séquence » a pour objectif de s'assurer que l'attention est focalisée sur la livraison des produits de la séquence. Tout écart par rapport à la direction et aux produits convenus au début de la séquence est étroitement surveillé afin de prévenir tout changement incontrôlé et toute déviation par rapport aux objectifs de la séquence. Le processus « contrôler une séquence » décrit le travail du chef de projet dans le cadre du management quotidien de la séquence. Voir 17.2, 17.3.</p> <p>C. Incorrect. Le processus « gérer une limite de séquence » a pour finalité de permettre au chef de projet de fournir suffisamment d'informations au comité de pilotage de projet de manière à ce qu'il soit en mesure de confirmer la justification continue pour l'entreprise et l'acceptation des risques. Voir 19.1.</p> <p>D. Incorrect. Le processus « clore le projet » a pour finalité de fournir un point fixe correspondant à la confirmation que le produit du projet est accepté, et de reconnaître que les objectifs spécifiés dans la documentation d'initialisation de projet (DIP) d'origine ont été atteints. Voir 20.1.</p>
4	D	2.1a	<p>D. Correct.</p> <p>(1) Correct. PRINCE2 nécessite que la justification pour l'entreprise soit enregistrée et approuvée pour tous les projets. Voir 3.1.</p> <p>(2) Incorrect. C'est l'exécutif, et non le chef de projet, qui est responsable de la justification pour l'entreprise. Voir 6.2.1.</p> <p>(3) Incorrect. Un projet doit être arrêté si la justification disparaît. Cependant, même si la justification reste valide, elle peut tout de même changer. Il est important que l'évolution de la justification soit valide. Voir 3.1.</p> <p>(4) Correct. Même les projets obligatoires doivent être étayés par une justification pour l'entreprise qui démontre un investissement de valeur. Voir 3.1.</p>

Examen PRINCE2® Foundation

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
5	C	2.1c	<p>A. Incorrect. L'application du principe « management par séquences » permet de veiller à ce qu'un projet PRINCE2 soit planifié, suivi et contrôlé séquence de management par séquence de management. Voir 3.4.</p> <p>B. Incorrect. L'application du principe « focalisation produit » permet de s'assurer qu'un projet PRINCE2 se concentre sur la définition et la livraison des produits, et en particulier sur leurs exigences qualité. Le principe ne représente pas les parties prenantes principales. Voir 3.6.</p> <p>C. Correct. L'application du principe « rôles et responsabilités définis » permet de s'assurer qu'un projet PRINCE2 a des rôles et responsabilités définis et convenus au sein d'une structure d'organisation qui engage les intérêts de l'entreprise, des utilisateurs et des fournisseurs. Voir 3.3.</p> <p>D. Incorrect. L'application du principe « leçons tirées de l'expérience » permet de s'assurer que les équipes de projet PRINCE2 tirent les leçons des expériences précédentes : les retours d'expérience sont identifiés, enregistrés et appliqués tout au long du cycle de vie du projet. Voir. 3.2.</p>
6	R	4.1g	<p>A. Correct. Le processus « clore le projet » a pour finalité de fournir un point fixe correspondant à la confirmation que le produit du projet est accepté, et de reconnaître que les objectifs spécifiés dans la documentation d'initialisation de projet d'origine ont été atteints ou encore que le projet n'a plus rien à apporter. Voir 20.1.</p> <p>B. Incorrect. Il n'y a pas d'évaluation de fin de séquence à la fin de la séquence finale. Le processus « clore le projet » a comme finalité de reconnaître si les objectifs établis dans la documentation d'initialisation de projet d'origine ont été atteints. Voir 20.1, voir 12.2.2.4.</p> <p>C. Incorrect. Le processus « contrôler une séquence » décrit le travail du chef de projet dans le cadre du management quotidien de la séquence. La concrétisation des objectifs d'un projet est mesurée et confirmée pendant le processus « clore le projet ». Voir 17.3, 20.1.</p> <p>D. Incorrect. Le processus « gérer la livraison des produits » est utilisé pour contrôler la livraison des produits du projet de niveau lot de travaux et est lié au processus « contrôler une séquence ». Le processus « clore le projet » a comme finalité de reconnaître si les objectifs établis dans la documentation d'initialisation de projet d'origine ont été atteints. Voir 20.1, 18.2.</p>

Examen PRINCE2® Foundation

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
7	R	3.3.3b	<p>A. Correct. L'assurance qualité assure la direction de l'entreprise, de programme ou le client de la conformité du projet aux normes et politiques internes propres à l'entreprise, au programme ou au client. L'assurance projet fournit aux parties prenantes du projet l'assurance que le projet est réalisé correctement. Voir tab. 8.1.</p> <p>B. Incorrect. L'organisation du programme ou de l'entreprise est responsable de l'assurance qualité. Voir tab. 8.1.</p> <p>C. Incorrect. L'assurance qualité ne dépend pas du projet. L'assurance projet est indépendante du chef de projet, mais pas du projet. Voir tab. 8.1.</p> <p>D. Incorrect. L'assurance projet relève de la responsabilité du comité de pilotage de projet. L'assurance qualité relève de la responsabilité de la direction de l'entreprise, de programme ou du client. Voir tab. 8.1.</p>
8	C	3.6.3b	<p>A. Incorrect. Cette procédure évalue et contrôle les incertitudes, et non le changement. Voir 10.4.</p> <p>B. Incorrect. Lorsqu'il y a une situation d'exception, elle doit être soumise au niveau de management supérieur. Cela fait partie du thème progression plutôt que d'une procédure définie. Voir 12.2.3.</p> <p>C. Correct. Cette procédure identifie et contrôle les changements apportés aux produits référencés. La procédure recommandée PRINCE2 de maîtrise des incidences et de contrôle des changements, ou une procédure équivalente, peut être utilisée. Voir 11.4.1-4.</p> <p>D. Incorrect. Cette activité définit et met en œuvre des méthodes pour vérifier que les produits répondent à leurs critères qualité. Voir 8.1.1.</p>
9	D	2.1e	<p>A. Incorrect. Le périmètre du projet doit être défini, mais ce sont les tolérances qui définissent les limites de l'autorité déléguée. Voir 3.5.</p> <p>B. Incorrect. Le coût du projet doit être défini, mais ce sont les tolérances qui définissent les limites de l'autorité déléguée. Voir 3.5.</p> <p>C. Incorrect. Les délais projet doivent être définis, mais ce sont les tolérances qui définissent les limites de l'autorité déléguée. Voir 3.5.</p> <p>D. Correct. Un projet PRINCE2 comporte des tolérances définies pour chaque objectif du projet en vue d'établir les limites de l'autorité déléguée. Voir 3.5.</p>

Examen PRINCE2® Foundation

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
10	R	3.6.2	<p>A. Correct.</p> <p>(1) Correct. Pour suivre PRINCE2, un projet doit, au minimum, estimer le niveau auquel les incidences identifiées pourraient avoir un impact significatif sur la justification pour l'entreprise du projet (principe de justification continue pour l'entreprise de PRINCE2). Voir 11.2.</p> <p>(2) Correct. Pour suivre PRINCE2, un projet doit, au minimum, s'assurer que les incidences du projet sont consignées, examinées, gérées et revues tout au long du cycle de vie du projet. Voir 11.2.</p> <p>(3) Incorrect. Dans le cadre du thème changement, la vérification de l'état réel des produits peut être envisagée. Cependant, il ne s'agit pas d'une exigence minimale. Voir 11.2, 11.3.3.</p> <p>(4) Incorrect. À moins que le niveau de changement anticipé pour un projet ne soit faible, il est conseillé de prévoir un budget pour couvrir le coût des changements. Cependant, il ne s'agit pas d'une exigence minimale pour appliquer le thème changement. Voir 11.2, 11.3.6.</p>
11	D	4.1d	<p>A. Incorrect. Accepter, exécuter et fournir le travail est une finalité du processus « gérer la livraison des produits ». Voir 18.1.</p> <p>B. Incorrect. Réddiger un plan pour la séquence suivante est une finalité du processus « gérer une limite de séquence ». Voir 19.1.</p> <p>C. Incorrect. Le plan de séquence pour la séquence suivante est créé lors du processus « gérer une limite de séquence » et approuvé lors du processus « diriger le projet ». Au cours de l'activité « autoriser un plan de séquence ou d'exception », des tolérances seront définies pour le plan de séquence à approuver. Voir 19.1, 15.4.3.</p> <p>D. Correct. Le processus « contrôler une séquence » a pour finalité d'affecter le travail, de le surveiller, de gérer les incidences, de signaler la progression et de prendre les actions correctives nécessaires pour assurer que la séquence demeure dans les limites de tolérance. Voir 17.1.</p>

Examen PRINCE2® Foundation

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
12	R	2.1g	<p>A. Correct. Si l'approche PRINCE2 n'est pas adaptée, il est peu probable que les efforts et l'approche du management de projet soient appropriés par rapport aux besoins du projet. L'adaptation permet de s'assurer que la méthode de management de projet utilisée est appropriée à l'environnement du projet. Voir 3.7.</p> <p>B. Incorrect. L'adaptation est effectuée en fonction du risque du projet. Elle n'évite pas le risque. Voir 3.7.</p> <p>C. Incorrect. L'adaptation ne dispense pas de la formation. Elle vérifie que la méthode et les contrôles de management de projet sont adaptés à l'environnement du projet. La formation peut être tout de même nécessaire. Voir 3.7.</p> <p>D. Incorrect. L'adaptation alignera la méthode sur les processus métiers qui peuvent régir et supporter le projet, tels que les ressources humaines, les finances et les achats. Elle ne dispense pas de la nécessité de tels processus. Voir 3.7.</p>
13	R	3.2.3h	<p>A. Correct. La principale responsabilité du chef d'équipe est de garantir la production des produits attribués par le chef de projet. PRINCE2 utilise des lots de travaux pour attribuer le travail aux chefs d'équipe. Voir 7.2.1.8.</p> <p>B. Incorrect. Examiner le rapport de progression de la période de reporting précédente relève de la responsabilité du chef de projet lors du processus « contrôler une séquence ». Voir 7.2.1.7, 17.4.5.</p> <p>C. Incorrect. Examiner l'approche d'adaptation et ses incidences sur les contrôles de projet relève de la responsabilité du chef de projet lors du processus « initialiser le projet ». Voir 7.2.1.7, 16.4.6.</p> <p>D. Incorrect. Consigner, examiner et remonter les incidences et les risques, ainsi que prendre des actions correctives, relève de la responsabilité du chef de projet lors du processus « contrôler une séquence ». Voir 7.2.1.7, 17.4.</p>
14	R	4.3d	<p>A. Correct. Le processus « contrôler une séquence » peut être utilisé pour contrôler les activités des projets complexes comportant une longue séquence d'initialisation. Voir 17.3.</p> <p>B. Incorrect. Le chef de projet utilise le processus « contrôler une séquence » pour gérer les activités quotidiennes d'une séquence, et non d'un programme. Voir 17.3.</p> <p>C. Incorrect. Il soutient le cours normal des affaires. « Contrôler une séquence » est un processus de projet. Voir 17.3.</p> <p>D. Incorrect. Créer un plan d'exception est une activité au sein du processus « gérer une limite de séquence ». Voir 19.4.5.</p>

Examen PRINCE2® Foundation

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
15	R	3.4.3a	<p>A. Correct. « Identifier des activités et des dépendances » est une étape de l'approche recommandée de PRINCE2 pour la planification. L'étape identifie les activités requises pour livrer un produit planifié. Voir fig. 9.2, 9.3.1.3.</p> <p>B. Incorrect. Décrire les moyens de communication pour le projet est une action réalisée dans le cadre de la création de l'approche de gestion de la communication. Voir 7.2.2.</p> <p>C. Incorrect. Mettre en œuvre les réponses par rapport aux risques fait partie du processus recommandé de gestion des risques. Voir 10.3.2.</p> <p>D. Incorrect. L'activité « référencement des livrables d'un projet » a lieu à chaque fois qu'un produit est prêt pour la revue ou a été approuvé. Voir 11.1.</p>
16	D	2.1b	<p>A. Incorrect. Un projet PRINCE2 comporte des tolérances définies pour chaque objectif du projet en vue d'établir les limites de l'autorité déléguée. Ceci est un avantage d'appliquer le principe « management par exception ». Voir 3.5.</p> <p>B. Incorrect. Un projet PRINCE2 a des rôles et responsabilités définis et convenus au sein d'une structure d'organisation qui engage les intérêts de l'entreprise, des utilisateurs et des fournisseurs. Ceci est un avantage d'appliquer le principe « rôles et responsabilités définis ». Voir 3.3.</p> <p>C. Incorrect. Un projet PRINCE2 comporte des tolérances définies pour chaque objectif du projet en vue d'établir les limites de l'autorité déléguée. Ceci est un avantage d'appliquer le principe « management par exception ». Voir 3.5.</p> <p>D. Correct. Au fur et à mesure que le projet progresse, le projet doit continuer à tirer les leçons. Ces leçons doivent être intégrées dans tous les rapports et revues pertinents. L'enjeu consiste à mettre en œuvre les améliorations tout au long du cycle de vie du projet. Voir 3.2.</p>
17	B	3.2.3b	<p>A. Incorrect. Les niveaux de tolérance de projet sont définis par la direction de l'entreprise ou de programme. Le comité de pilotage de projet définit les niveaux de tolérance de la séquence. Voir 12.2.1.</p> <p>B. Correct. L'exécutif (qui représente les intérêts de l'entreprise) est nommé pour s'assurer que le projet reste focalisé sur la réalisation et sur la livraison d'un produit qui permettra d'atteindre les bénéfices prévus et d'obtenir un investissement de valeur. Voir 7.2.1.2.</p> <p>C. Incorrect. Confirmer que le projet fournit la fonctionnalité requise relève de la responsabilité/priorité de l'utilisateur principal nommé par l'exécutif. Voir 7.2.1.3, C.3.1.</p> <p>D. Incorrect. Vérifier que les produits du projet atteignent les niveaux de qualité requis relève de la responsabilité/priorité du fournisseur principal nommé par l'exécutif. Voir 7.2.1.4.</p>

Examen PRINCE2® Foundation

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
18	R	1.1d	<p>A. Correct. Conformément à l'une des exigences minimales, un projet PRINCE2 doit démontrer que le projet dispose de processus qui répondent à la finalité et aux objectifs des processus PRINCE2. Voir 1.3.</p> <p>B. Incorrect. Une organisation de projet est toujours temporaire. C'est pour cela qu'avoir une structure permanente n'est pas une exigence minimale. Voir 2.1.</p> <p>C. Incorrect. Un projet est un moyen de changer le cours normal des affaires existantes. Cependant, PRINCE2 ne définit pas comment ce changement aura lieu. La technologie permettant d'améliorer le cours normal des affaires d'une organisation sera un livrable pour le projet, et PRINCE2 sera adapté pour la livraison de ce livrable. Voir 2.1.</p> <p>D. Incorrect. Il est obligatoire d'appliquer tous les principes PRINCE2. Voir 1.3.</p>
19	D	3.5.3e	<p>A. Incorrect. L'impact du risque désigne son ampleur ou son effet probable. Voir 10.4.2.1.</p> <p>B. Incorrect. L'impact du risque désigne son ampleur ou son effet probable. Voir 10.4.2.1.</p> <p>C. Incorrect. Le délai de matérialisation possible du risque probable est une définition de la proximité du risque. Voir 10.4.2.1.</p> <p>D. Correct. La probabilité mesure la possibilité de matérialisation du risque. Voir 10.4.2.1.</p>
20	C	3.5.4	<p>A. Incorrect. Le support projet n'est pas responsable d'allouer le budget de risque. Il assume les tâches administratives du projet en tenant à jour le registre des risques. Voir tab. 10.1.</p> <p>B. Incorrect. L'équipe de projet décide des réponses au risque lors de l'étape « plan ». Voir 10.4.3.</p> <p>C. Correct. Le surveillant du risque gère et contrôle tous les aspects d'un risque et l'exécuteur du risque met en œuvre les réponses spécifiques à un risque dans le cadre de l'étape « mettre en œuvre ». Voir 10.4.4.</p> <p>D. Incorrect. L'approche de la gestion des risques est élaborée lors de l'étape « identifier le contexte ». Voir 10.4.1.1.</p>

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
21	C	4.2c	<p>A. Incorrect. S'assurer que l'on dispose de l'autorité pour initialiser le projet est un objectif du processus « diriger le projet ». Voir 15.2.</p> <p>B. Incorrect. La préparation peut commencer pour la séquence suivante (ce qui déclenche le processus « gérer une limite de séquence »), mais les séquences suivantes sont planifiées vers la fin de chaque séquence. Voir 19.2.</p> <p>C. Correct. La documentation d'initialisation de projet doit inclure ou référencer les contrôles du projet et synthétiser la manière dont le projet entend personnaliser PRINCE2. Voir 16.2.</p> <p>D. Incorrect. C'est le comité de pilotage de projet qui autorise la livraison du projet, et non la direction de l'entreprise, du programme ou le client. Voir 16.3.</p>
22	C	3.5.2	<p>A. Incorrect. Dans le cadre de l'étape « mettre en œuvre » de la procédure de gestion des risques, des exécuteurs du risque doivent être affectés pour réaliser les réponses au risque. Cependant, il ne s'agit pas d'une exigence minimale pour appliquer le thème risque. Voir 10.2, 10.4.4.</p> <p>B. Incorrect. Les risques seront soumis au comité de pilotage de projet s'ils dépassent la tolérance. Cependant, tous les risques ne sont pas soumis au comité de pilotage de projet. Néanmoins, il ne s'agit pas d'une exigence minimale pour appliquer le thème progression. Voir 12.2.</p> <p>C. Correct. Le projet doit, au minimum, comprendre un registre des risques pour consigner les risques identifiés et les décisions relatives à leur analyse, leur gestion et leur révision. Voir 10.2.</p> <p>D. Incorrect. Un budget du risque peut être établi dans le cadre de la gestion des risques. Cependant, il ne s'agit pas d'une exigence minimale pour appliquer le thème risque. Voir 10.2, 10.3.7.</p>
23	C	3.7.3b	<p>A. Incorrect. Le chef de projet a créé un rapport d'exception lors du processus « contrôler une séquence » lorsque des incidences et des risques sont remontés au comité de pilotage de projet. Voir 17.4.7.</p> <p>B. Incorrect. Le chef de projet génère un plan d'exception lors du processus « gérer une limite de séquence ». Voir 19.4.5.</p> <p>C. Correct. S'il est anticipé que les tolérances d'un lot de travaux convenues vont être dépassées, le chef d'équipe doit prévenir le chef de projet en générant une incidence. Le chef de projet indiquera alors les actions correctives requises. Voir 12.2.3.</p> <p>D. Incorrect. Un risque est un événement ou un ensemble d'événements incertains qui, s'ils se produisaient, affecteraient la réalisation des objectifs. Une prévision de dépassement de la tolérance du lot de travaux est une incidence. Voir 10.1, 12.2.1.</p>

Examen PRINCE2® Foundation

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
24	B	2.2	<p>A. Incorrect. L'exécutif, en tant que membre du comité de pilotage de projet, est responsable d'approuver l'adaptation. Cependant, c'est le chef de projet qui est responsable de l'identification et de la documentation du niveau d'adaptation pour le projet. Voir 4.3.2.</p> <p>B. Correct. Le chef de projet est responsable de l'identification et de la documentation du niveau d'adaptation pour le projet. Voir 4.3.2.</p> <p>C. Incorrect. Le chef d'équipe peut proposer au chef de projet toute adaptation qui l'aiderait à gérer son lot de travaux plus efficacement. Cependant, c'est le chef de projet qui est responsable de l'identification et de la documentation du niveau d'adaptation pour le projet. Voir 4.3.2.</p> <p>D. Incorrect. C'est le chef de projet qui est responsable de l'identification et de la documentation du niveau d'adaptation pour le projet, et non le support projet. Voir 4.3.2.</p>
25	D	3.3.2	<p>A. Incorrect. Lorsqu'un système de management de la qualité est déjà établi pour les projets, par exemple dans un programme ou un portefeuille, il suffira de documenter les approches spécifiques à ce projet. Néanmoins, il ne s'agit pas d'une exigence minimale. Voir 8.3.5.</p> <p>B. Incorrect. Bien que PRINCE2 n'aborde pas l'assurance qualité, et il est recommandé de l'inclure dans l'approche du management de la qualité du projet, il définit l'assurance projet qui est l'exigence minimale. Voir 8.2, 8.3.5.</p> <p>C. Incorrect. Lorsque l'on considère les critères d'acceptation, il peut être utile de sélectionner des mesures de substitution qui serviront d'indicateurs fiables et précis de la réalisation éventuelle des bénéfices. Néanmoins, il ne s'agit pas d'une exigence minimale. Voir 8.3.10.</p> <p>D. Correct. Pour suivre PRINCE2, un projet doit, au minimum, définir son approche par rapport à l'assurance projet. Voir 8.2.</p>
26	B	3.3.1a	<p>A. Incorrect. Établir les mécanismes nécessaires pour juger si un projet est souhaitable et réalisable est une finalité du thème cas d'affaire. Voir 6.1.</p> <p>B. Correct. Le thème qualité a pour finalité d'utiliser les retours d'expérience identifiés lors du projet afin d'ajouter plus d'efficacité et d'efficience à la gestion du projet et aux produits du projet. Voir 8.1.</p> <p>C. Incorrect. Contrôler les incertitudes afin d'améliorer la capacité de réussite du projet est une finalité du thème risque. Voir 10.1.</p> <p>D. Incorrect. Établir des mécanismes pour contrôler toute déviation inacceptable est une finalité du thème progression. Voir 12.1.</p>

Examen PRINCE2® Foundation

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
27	B	3.1.1a	<p>A. Incorrect. Établir des mécanismes pour gérer les incidences qui peuvent avoir un impact sur la référence est une finalité du thème changement. Voir 11.1.</p> <p>B. Correct. Le thème cas d'affaire a pour finalité de permettre la prise de décision concernant l'investissement continu du projet et la réalisation des bénéfices. Voir 6.1.</p> <p>C. Incorrect. Évaluer et contrôler les événements ou situations aléatoires est une finalité du thème risque. Voir 10.1.</p> <p>D. Incorrect. Décrire comment les produits adaptés aux besoins seront livrés est une finalité du thème qualité. Voir 8.1.</p>
28	B	4.1c	<p>A. Incorrect. Le processus « gérer la livraison des produits » fournit des informations précises sur l'avancement au chef de projet à une périodicité convenue de façon à répondre aux attentes. Voir 18.2.</p> <p>B. Correct. Le processus « initialiser le projet » dote le projet de solides fondations, permettant ainsi à l'organisation de comprendre le travail qui doit être effectué pour livrer les produits du projet, avant d'engager des dépenses importantes. Voir 16.1.</p> <p>C. Incorrect. Le processus « contrôler une séquence » contrôle le travail de la séquence et informe le comité de pilotage de projet, à des intervalles prédéfinis par ce dernier, de la progression. Voir 17.1.</p> <p>D. Incorrect. C'est lors du processus « diriger le projet » que le comité de pilotage de projet prendra des décisions afin d'engager des ressources, mais il ne peut le faire que si on lui fournit les informations appropriées lors du processus « initialiser le projet » ou « gérer une limite de séquence ». Voir 15.4.2.</p>
29	R	3.7.1b	<p>A. Correct.</p> <p>(1) Correct. Le but d'un rapport de progression est de fournir au comité de pilotage de projet (et éventuellement à d'autres parties prenantes), à des intervalles prédéfinis par ces derniers, un résumé de l'état de la séquence et du projet. Voir A.11.1.</p> <p>(2) Correct. Le comité de pilotage de projet utilise le rapport de progression pour surveiller la progression de la séquence et du projet. Voir A.11.1.</p> <p>(3) Incorrect. Un rapport de progression est périodique. Il est donc généré uniquement à intervalles définis. Un rapport de progression n'est pas utilisé lorsqu'un événement survient, tel que l'identification d'un nouveau risque. Voir 12.2.2.4, A.11.1.</p> <p>(4) Incorrect. Un rapport d'exception est produit quand on prévoit qu'un plan de séquence ou un plan de projet va dépasser les seuils de tolérance définis. Le chef de projet le prépare afin d'informer le comité de pilotage de projet de la situation d'exception. Voir A.10.1.</p>

Examen PRINCE2® Foundation

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
30	B	3.6.1b	<p>A. Incorrect. Le registre des incidences contient des détails de toutes les incidences générées de façon formelle et pour lesquelles des rapports d'incidence sont créés. Voir A.12.1.</p> <p>B. Correct. Le rapport d'état du produit doit fournir les détails de tous les produits d'une séquence, notamment les numéros de version. Voir A.18.1.</p> <p>C. Incorrect. La description de produit définit la finalité et la fonction de chaque produit. Voir A.17.1.</p> <p>D. Incorrect. L'enregistrement de configuration du produit contient le numéro de version d'un élément de configuration spécifique. Voir A.6.1.</p>
31	B	3.5.1a	<p>B. Correct.</p> <p>(1) Incorrect. Le thème risque a pour finalité de gérer les risques du projet. Cela ne se fait pas au niveau de la direction de l'entreprise, du programme ou du client. Voir 10.1.</p> <p>(2) Correct. Le thème risque vise à soutenir une meilleure prise de décision via une bonne compréhension des risques. Voir 10.1.</p> <p>(3) Correct. La gestion du risque doit être systématique et proactive et est mise en œuvre par l'approche de la gestion des risques, qui définit les activités qui doivent être réalisées afin de contrôler les risques d'un projet. Voir 10.1.</p> <p>(4) Incorrect. C'est le thème changement qui identifie, évalue et contrôle tout changement potentiel et approuvé apporté à la référence. Voir 11.1.</p>
32	R	3.7.2	<p>A. Correct. Pour suivre PRINCE2, un projet doit, au minimum, définir son approche de contrôle de la progression dans la documentation d'initialisation de projet. Le principe « management par exception » est particulièrement important au moment de contrôler la progression. Voir 12.2.</p> <p>B. Incorrect. Seule l'approche générale permettant de contrôler la progression doit être enregistrée, au minimum, et non les détails relatifs à la façon dont les rapports sont modifiés. Voir 12.2.</p> <p>C. Incorrect. Pour suivre PRINCE2, un projet doit, au minimum, définir des tolérances. Les six zones de tolérance doivent être utilisées, comme l'indique le principe « management par exception ». Voir 12.2, 3.5.</p> <p>D. Incorrect. Les niveaux de contrôle resteront identiques, même si la structure de l'équipe de management de projet et les rôles sont adaptés. Voir 7.1, 12.2.</p>

Examen PRINCE2® Foundation

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
33	C	3.7.1a	<p>A. Incorrect. La finalité du thème plans consiste à faciliter la communication et le contrôle en définissant les moyens de livraison des produits (où et comment, par qui, et en estimant quand et combien). Voir 9.1.</p> <p>B. Incorrect. La finalité du thème changement est d'identifier, d'évaluer et de contrôler tout changement potentiel et approuvé à la référence. Voir 11.1.</p> <p>C. Correct. Le thème progression a comme finalité d'établir des mécanismes pour surveiller et comparer les réalisations effectives par rapport aux réalisations prévues, de fournir des prévisions quant aux objectifs et à la viabilité continue du projet et de contrôler toute déviation inacceptable. Voir 12.1.</p> <p>D. Incorrect. Le thème qualité a pour finalité de définir et de mettre en œuvre les moyens utilisés par le projet pour vérifier que les produits sont adaptés aux besoins. Voir 8.1.</p>
34	B	3.5.3c	<p>A. Incorrect. Un surveillant du risque est responsable de la gestion, du suivi et du contrôle de tous les aspects d'un risque particulier qui lui a été confié. Le support projet aide le chef de projet à tenir à jour le registre des risques. Voir tab. 10.1, 10.4.4.</p> <p>B. Correct. Un surveillant du risque est responsable de la gestion, du suivi et du contrôle de tous les aspects d'un risque particulier qui lui a été confié. Voir 10.4.4.</p> <p>C. Incorrect. Un surveillant du risque est responsable de la gestion, du suivi et du contrôle de tous les aspects d'un risque particulier qui lui a été confié. L'exécuteur du risque est un individu assigné pour exécuter une réponse au risque, en suivant les instructions du surveillant du risque. Voir 10.4.4.</p> <p>D. Incorrect. Un surveillant du risque est responsable de la gestion, du suivi et du contrôle de tous les aspects d'un risque particulier qui lui a été confié. L'assurance projet revoit les pratiques de gestion des risques afin de vérifier qu'elles sont conformes à l'approche de la gestion des risques du projet. Voir 10.4.4, tab. 10.1.</p>
35	D	3.2.3f	<p>A. Incorrect. L'assurance projet est responsable de s'assurer qu'une solution acceptable est développée. Voir 7.2.1.5.</p> <p>B. Incorrect. Le chef d'équipe est responsable de préparer le plan d'équipe et d'en convenir avec le chef de projet. Voir 7.2.1.8.</p> <p>C. Incorrect. Le support projet est responsable de tenir les documents de projet à jour en suivant les procédures de contrôle de documents. Voir 7.2.1.9.</p> <p>D. Correct. Il appartient au comité de pilotage de projet de donner son accord pour chaque changement avant qu'il ne soit mis en œuvre. Le comité de pilotage de projet peut déléguer l'autorité d'approbation ou de rejet des requêtes de changement à l'autorité de changement. Voir 7.2.1.6.</p>

Examen PRINCE2® Foundation

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
36	B	2.1d	<p>A. Incorrect. Le principe « focalisation produit » permet de s'assurer que le projet se concentre sur la définition et la livraison des produits, et en particulier sur leurs besoins en matière de qualité. Voir 3.6.</p> <p>B. Correct. L'importance accordée à la gestion des séquences garantit une initiation appropriée du projet avant que le travail ne commence au moment de la livraison des produits de projet. Voir 3.4.</p> <p>C. Incorrect. Le principe « rôles et responsabilités définis » définit une structure d'organisation qui engage les intérêts de l'entreprise, des utilisateurs et des fournisseurs, en déterminant qui est imputable. Voir 3.3.</p> <p>D. Incorrect. Selon le principe « justification continue pour l'entreprise », un projet doit être souhaitable, viable et réalisable. Voir 3.1.</p>
37	C	3.4.3c	<p>A. Incorrect. Les séquences de management peuvent être plus longues lorsque le risque est inférieur. Il est peu probable qu'un risque complexe soit un risque inférieur. Voir 9.3.1.1.</p> <p>B. Incorrect. Les séquences de management peuvent être plus longues lorsque le risque est inférieur. Comprendre le risque n'en fait pas pour autant un risque inférieur. Voir 9.3.1.1.</p> <p>C. Correct. Les séquences de management peuvent être plus longues quand le risque est inférieur, en général au milieu des projets. Voir 9.3.1.1.</p> <p>D. Incorrect. Les séquences de management peuvent être plus courtes quand le risque est supérieur. Voir 9.3.1.1.</p>
38	B	4.3g	<p>A. Incorrect. Lors de la remise de produits, l'approche de gestion des bénéfices est vérifiée afin de s'assurer que les revues des bénéfices post-projet sont planifiées. Néanmoins, elles sont exécutées après le projet, et non dans le cadre du processus « clore le projet ». Voir 20.4.3.</p> <p>B. Correct. Au cours du processus « clore le projet », la prise en charge des produits est transférée au client et la responsabilité de l'équipe de management de projet prend alors fin. Voir 20.3, 20.4.3.</p> <p>C. Incorrect. Un rapport de fin de projet est créé à la fin de la séquence finale. Voir 20.4.4.</p> <p>D. Incorrect. La notification de clôture du projet est envoyée au comité de pilotage de projet pour examen et approbation dans le cadre du processus « diriger le projet ». Voir 20.4.5, 15.4.5.</p>

Examen PRINCE2® Foundation

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
39	C	4.1a	<p>A. Incorrect. Comprendre les ressources et les coûts nécessaires pour produire le résultat désiré est un objectif du processus « initialiser le projet ». Voir 16.1.</p> <p>B. Incorrect. Vérifier que l'on dispose de l'autorité nécessaire pour livrer les produits du projet est un objectif du processus « diriger le projet ». Voir 15.1.</p> <p>C. Correct. Le processus « élaborer le projet » est sensiblement moins lourd que le processus « initialiser le projet » qui est, lui, plus détaillé et plus approfondi. Voir 14.1.</p> <p>D. Incorrect. L'ensemble des produits de management du produit forme la documentation d'initialisation de projet, créée lors du processus « initialiser le projet ». Voir 16.3.</p>
40	C	1.2b	<p>A. Incorrect. PRINCE2 renvoie à l'organisation qui commande un projet, comme la « direction de l'entreprise, de programme ou le client ». Cette organisation est responsable de fournir le mandat du projet, de gouverner le projet et de concrétiser les bénéfices que le projet peut fournir. Voir 2.5.</p> <p>B. Incorrect. PRINCE2 renvoie à l'organisation qui commande un projet, comme la « direction de l'entreprise, de programme ou le client ». Cette organisation est responsable de fournir le mandat du projet. Voir 2.5.</p> <p>C. Correct. PRINCE2 utilise l'expression « fournisseur » pour désigner la personne, le ou les groupes responsables de la fourniture des produits spécialistes du projet. Voir 2.5.</p> <p>D. Incorrect. L'utilisateur principal fournit les exigences qualité du client et définit les critères d'acceptation pour le projet. L'utilisateur principal définira et vérifiera les exigences et attentes de l'utilisateur. Voir C.3.1, tab. 7.1.</p>
41	C	3.2.2	<p>A. Incorrect. L'utilisateur principal est responsable de vérifier les exigences de l'utilisateur, mais il ne s'agit pas d'une exigence minimale. Voir 7.2, tab. 7.1.</p> <p>B. Incorrect. L'autorité de changement déléguée est facultative, il ne s'agit pas d'une exigence minimale. Voir 7.2.</p> <p>C. Correct. Pour suivre PRINCE2, un projet doit au minimum définir sa structure d'organisation et les rôles. Cela doit au moins permettre de s'assurer que toutes les responsabilités au niveau des descriptions de rôle de PRINCE2 sont remplies. Voir 7.2.</p> <p>D. Incorrect. Le fournisseur principal est responsable de fournir des ressources fournisseur. Cependant, vérifier qu'elles sont disponibles ne constitue pas une exigence minimale. Voir 7.2, tab. 7.1.</p>

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
42	B	4.2e	<p>A. Incorrect. Un lot de travaux est négocié lorsque le chef de projet et le chef d'équipe s'accordent sur le calendrier des rapports d'avancement. Voir 12.2.2.4, 18.4.1.</p> <p>B. Correct. Un chef d'équipe doit fournir des rapports d'avancement à la fréquence convenue avec le chef de projet dans le lot de travaux concerné. Voir 18.2, 12.2.2.4-18.4.2.</p> <p>C. Incorrect. Les points d'avancement sont des contrôles périodiques et sont effectués à la fréquence convenue dans le lot de travaux. Ils ne dépendent pas d'événements tels que la réalisation d'activités de contrôle qualité. Voir 12.2.2.4, 18.4.2.</p> <p>D. Incorrect. Le chef d'équipe n'est pas concerné par l'activité consistant à examiner comment une séquence progresse. Voir 12.2.2.2, 17.4.4, tab. 17.4.</p>
43	R	4.1b	<p>A. Correct. Le processus « diriger le projet » prévoit un mécanisme qui permet au comité de pilotage de projet d'atteindre cette assurance sans être submergé par les activités du projet. Voir 15.3.</p> <p>B. Incorrect. Le processus « diriger le projet » couvre les activités de ceux dont le niveau de management se situe au-dessus du chef de projet. Voir 15.3.</p> <p>C. Incorrect. Le comité de pilotage de projet assure un management par exception. Il surveille par le biais de rapports et de contrôles et à l'aide d'un petit nombre de points de décision. Le comité de pilotage de projet ne nécessite en principe aucune autre « réunion de progression ». Voir 15.3.</p> <p>D. Incorrect. Le processus « diriger le projet » débute une fois le processus « élaborer le projet » achevé. Voir 15.1.</p>
44	C	3.4.1a	<p>A. Incorrect. La finalité du thème risque est d'identifier, d'évaluer et de contrôler les incertitudes au sein du projet. Voir 10.1.</p> <p>B. Incorrect. L'identification des produits du projet implique la gestion de la configuration, qui fait partie du thème changement. Voir 11.3.3.</p> <p>C. Correct. Le thème plans a pour finalité de définir les moyens de livraison des produits. Voir 9.1.</p> <p>D. Incorrect. L'approche de gestion des bénéfices est associée au thème cas d'affaire, et non au thème plans. Voir 6.2, A.1.1.</p>

Examen PRINCE2® Foundation

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
45	B	3.3.1b	<p>A. Incorrect. Les exigences de qualité du client sont définies dans une description de produit de projet. Voir A.21.1.</p> <p>B. Correct. L'approche du management de la qualité est utilisée pour définir les techniques et normes qualité à appliquer pendant un projet. Voir A.22.1.</p> <p>C. Incorrect. Le niveau de qualité requis pour chacun des produits du projet est la spécification de qualité enregistrée comme critère qualité dans la description de produit associée. Voir A.17.1.</p> <p>D. Incorrect. Le registre qualité est utilisé pour résumer toutes les activités de management de la qualité planifiées. Voir A.23.1.</p>
46	D	2.1f	<p>A. Incorrect. Les critères qualité d'un produit décrivent les critères d'approbation d'un produit. La mise en place des tolérances est conforme au principe « management par exception ». Voir 3.5, A.17.5.</p> <p>B. Incorrect. Les critères qualité d'un produit décrivent les critères d'approbation d'un produit. La définition des responsabilités est conforme au principe « rôles et responsabilités définis ». Voir 3.3, A.17.5.</p> <p>C. Incorrect. Les critères qualité d'un produit décrivent les critères d'approbation d'un produit. La justification du projet est conforme au principe « justification continue pour l'entreprise ». Voir 3.1, A.17.5.</p> <p>D. Correct. Un projet PRINCE2 fait appel à des descriptions de produit pour clarifier cet aspect en définissant la finalité, la composition, l'origine, le format, les critères qualité et la méthode qualité de chaque produit. Voir 3.6.</p>
47	B	1.2a	<p>A. Incorrect. La force de PRINCE2 réside dans l'étendue de son applicabilité. Il est entièrement générique. Par conséquent, toute activité spécifique à un secteur ou à un type d'activité est exclue. Des techniques spécifiques peuvent être facilement utilisées avec PRINCE2. Voir 1.2.</p> <p>B. Correct. PRINCE2 encourage l'apprentissage sur la base de l'expérience projet et l'amélioration continue au sein des organisations. Voir 1.</p> <p>C. Incorrect. Les styles de leadership et les compétences de motivation varient sensiblement d'un environnement de projet à l'autre. Par conséquent, afin de garder la nature générique de PRINCE2 intacte, ces styles et compétences sont exclus. Voir 1.2.</p> <p>D. Incorrect. PRINCE2 est conçu pour gérer uniquement des projets, et non des programmes. Voir 1.</p>

Examen PRINCE2® Foundation

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
48	C	3.2.3j	<p>A. Incorrect. Il appartient au comité de pilotage de projet de donner son accord pour chaque changement potentiel avant qu'il ne soit mis en œuvre. Dans un projet où peu de changements sont anticipés, il peut être raisonnable de confier cette autorité au comité de pilotage de projet. Voir 7.2.1.6.</p> <p>B. Incorrect. Le rôle de chef d'équipe peut être attribué au chef de projet ou à une autre personne. Voir 7.2.1.8.</p> <p>C. Correct. Il est impossible de combiner les rôles d'exécutif et de chef de projet. Il n'est pas permis de déléguer la responsabilité de l'exécutif en matière de réussite du projet. Voir 7.2.1.10.</p> <p>D. Incorrect. Le support projet relève de la responsabilité du chef de projet. Par défaut, le support projet demeure la responsabilité du chef de projet s'il n'est pas attribué à quelqu'un d'autre. Voir 7.2.1.9.</p>
49	D	1.1a	<p>A. Incorrect. Les projets s'accompagnent de menaces et d'opportunités qui dépassent celles que l'on rencontre généralement dans le cours normal des affaires. Voir 2.1.</p> <p>B. Incorrect. Les projets dépassent souvent les divisions fonctionnelles habituelles d'une organisation et englobent parfois des organisations totalement différentes. Il en résulte souvent des tensions et des contraintes. Voir 2.1.</p> <p>C. Incorrect. Un projet est une organisation temporaire, créée en vue de livrer un ou plusieurs produits du projet. Plusieurs caractéristiques distinguent le travail de projet du cours normal des affaires. Voir 2.1.</p> <p>D. Correct. Les projets impliquent une équipe de projet qui se compose de personnes aux compétences différentes et qui travaillent ensemble en vue d'introduire un changement dont l'impact se fera sentir hors de l'équipe. Voir 2.1.</p>

Examen PRINCE2® Foundation

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
50	R	4.2f	<p>A. Correct. Le processus « gérer une limite de séquence » a pour objectif que le chef de projet demande l'autorisation auprès du comité de pilotage de projet pour commencer la séquence suivante. Voir 19.2.</p> <p>B. Incorrect. Les risques ne doivent pas être clos à la fin d'une séquence. Le registre des incidences et le registre des risques sont actualisés, le cas échéant, lors des activités du processus « gérer une limite de séquence ». Voir 17.4, 17.4.1-8.</p> <p>C. Incorrect. Le processus « gérer la livraison des produits » a pour objectif de s'assurer que le travail sur les produits affecté à l'équipe pour la séquence suivante est autorisé, ce qui permet de vérifier que le travail sur les produits affecté à l'équipe est autorisé et convenu dans un lot de travaux. Voir 18.2.</p> <p>D. Incorrect. Il est possible de préparer un plan d'exception lors du processus « gérer une limite de séquence » afin d'indiquer comment se ressaisir après une déviation de tolérance. Cependant, sélectionner et mettre en œuvre des actions afin de résoudre la déviation devrait avoir lieu lors de l'activité « prendre des actions correctives » du processus « contrôler une séquence ». Voir 17.4.8.</p>
51	D	4.2b	<p>A. Incorrect. Le processus « élaborer le projet » demande uniquement l'autorisation d'initialiser un projet. Voir fig. 14.1.</p> <p>B. Incorrect. Le processus « initialiser le projet » demande uniquement l'autorisation de livrer un projet. C'est le processus « diriger le projet » qui fournit l'autorité. Voir 16.3, 15.2.</p> <p>C. Incorrect. Le processus « gérer une limite de séquence » demande uniquement l'autorisation de débuter la séquence suivante. C'est le processus « diriger le projet » qui fournit l'autorité. Voir 19.2, 15.2.</p> <p>D. Correct. S'assurer que l'on dispose de l'autorité pour initialiser le projet est un objectif du processus « livrer les produits du projet ». Voir 15.2.</p>

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
52	R	3.1.2	<p>A. Correct. Définir et documenter les rôles et responsabilités pour la gestion du cas d'affaire et des bénéfices est une exigence minimale. Par conséquent, la responsabilité de définir les normes dont le développement du cas d'affaire dépend est incluse. Voir 6.2, tab. 6.1.</p> <p>B. Incorrect. Il est généralement conseillé que l'utilisateur principal vienne d'un département de l'entreprise touché par le changement. Cependant, ce n'est pas une exigence minimale. Voir 6.2.3, 6.2.</p> <p>C. Incorrect. Il est possible que le comité de pilotage de projet ait besoin de l'approbation de la direction d'entreprise, de programme ou du client, si l'un d'eux doit gérer ou participer à la revue des bénéfices. Cependant, obtenir cette approbation n'est pas une exigence minimale. Voir 6.2.3, 6.2.</p> <p>D. Incorrect. Le développement de la justification pour l'entreprise peut être délégué à un analyste d'entreprise par exemple, ou même au chef de projet. Cependant, il ne s'agit pas d'une exigence minimale. Voir 6.2.1, 14.4.4, 6.2.</p>
53	R	4.1i	<p>A. Correct. La documentation d'initialisation de projet, référencée dans le processus « initialiser le projet », est utilisée pendant le processus « clore le projet » en tant que repère afin de comparer comment les résultats ont été réellement atteints par rapport aux objectifs et aux tolérances prévus. Voir 20.2, 20.4.4.</p> <p>B. Incorrect. Les contrôles de la séquence finale se trouvent dans le plan de séquence plutôt que la documentation d'initialisation de projet. Voir 19.4.1.</p> <p>C. Incorrect. Le journal des retours d'expérience et le rapport des retours d'expérience ne font pas partie de la documentation d'initialisation de projet. Voir A.20.2.</p> <p>D. Incorrect. La description de produit de projet, qui fait d'abord partie de l'exposé du projet puis est intégrée à la documentation d'initialisation de projet, est approuvée lors du processus « initialiser le projet » et à la fin de chaque séquence. Elle n'est pas approuvée dans le cadre du processus « clore le projet ». Voir fig. 15.3, tab. 15.3, A. 19.2.</p>

Examen PRINCE2® Foundation

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
54	C	4.3c	<p>A. Incorrect. Le processus « élaborer le projet » vise à s'assurer que le mandat de projet établit les termes de référence du projet et contient suffisamment d'informations pour permettre au minimum d'identifier le candidat au rôle d'exécutif du comité de pilotage de projet. Voir 14.3.</p> <p>B. Incorrect. Le processus « diriger le projet » prévoit un mécanisme qui permet au comité de pilotage de projet d'assumer sa responsabilité qui consiste à garantir qu'il existe une justification continue pour l'entreprise sans être submergé par les activités du projet. Voir 15.3.</p> <p>C. Correct. C'est le processus « initialiser le projet » qui vise à s'assurer que toutes les parties comprennent parfaitement les objectifs du projet, sa raison d'être, ainsi que la manière dont on entend atteindre les résultats. Voir 16.3.</p> <p>D. Incorrect. Le processus « gérer la livraison des produits » visualise le projet selon le point de vue du chef d'équipe et s'assure que les produits sont créés et livrés au projet par l'équipe. Voir 18.3.</p>
55	R	4.3f	<p>A. Correct. Le processus « gérer une limite de séquence » doit donc être exécuté à la fin ou à l'approche de la fin de chaque séquence de management. Le processus est utilisé pour permettre au comité de pilotage de projet de recevoir suffisamment d'informations pour examiner la séquence en cours avant de commencer la suivante. Voir 19.1.</p> <p>B. Incorrect. Les activités permettant de gérer une limite de séquence doivent donc être exécutées à la fin ou à l'approche de la fin de chaque séquence de management, et non au début. Voir 19.1.</p> <p>C. Incorrect. Les activités permettant de gérer une limite de séquence doivent donc être exécutées à la fin ou à l'approche de la fin de chaque séquence de management. Cependant, le processus « clore le projet » a lieu à la fin de la séquence de management finale. Voir 19.1, fig. 13.1.</p> <p>D. Incorrect. Le processus « élaborer le projet » n'est pas une séquence de management et n'utilise donc pas le processus « gérer une limite de séquence ». Le processus « gérer une limite de séquence », n'est pas utilisé à la fin du processus « élaborer le projet ». Voir 14.3, fig. 13.1.</p>

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
56	C	3.1.3	<p>A. Incorrect. Une amélioration mesurable perçue comme un avantage par une ou plusieurs parties prenantes est un bénéfice de projet. Voir 6.1, glossaire.</p> <p>B. Incorrect. La raison du projet explique pourquoi le projet est requis et n'est pas le résultat d'un changement dérivé de l'utilisation des livrables du projet. Voir 6.1, 6.2, 6.2.1.</p> <p>C. Correct. Un résultat de projet est la conséquence d'un changement à la suite de l'utilisation des livrables du projet Voir 6.1.</p> <p>D. Incorrect. Les produits spécialistes sont définis en tant que livrables du projet. Voir 6.1, glossaire.</p>
57	B	1.1b	<p>B. Correct. Les six aspects de la performance du projet à gérer sont les coûts, le délai, le périmètre, la qualité, le risque et le bénéfice. Voir 2.3.</p> <p>A, C, D. Incorrect. Les six aspects de la performance du projet à gérer sont les coûts, le délai, le périmètre, la qualité, le risque et le bénéfice. Le changement est un thème. Voir 2.3, 11.1.</p>
58	C	3.4.2	<p>A. Incorrect. « Élaborer le projet » est un processus PRINCE2, et non une séquence. Un processus est un ensemble structuré d'activités, conçu pour mener à bien un objectif défini. Voir 14.1, 13.1, fig. 13.1.</p> <p>B. Incorrect. Pour suivre PRINCE2, un projet doit au minimum disposer d'une séquence d'initialisation et d'au moins une séquence de management supplémentaire. « Clore le projet » est un processus, et non une séquence. Voir 9.2, fig. 13.1.</p> <p>C. Correct. Pour suivre PRINCE2, un projet doit au minimum disposer d'une séquence d'initialisation et d'au moins une séquence de management supplémentaire. Voir 9.2.</p> <p>D. Incorrect. « Clore le projet » est un processus, et non une séquence. Voir 20.1, fig. 13.1.</p>
59	D	3.2.4b	<p>A. Incorrect. Il est important de vérifier l'approche de gestion de la communication à chaque limite de séquence de management, et pas uniquement au début du projet, de manière à s'assurer qu'elle couvre toutes les parties prenantes clés. Voir 7.2.2.</p> <p>B. Incorrect. Les membres du comité de pilotage de projet sont des parties prenantes qui représentent les trois principales catégories : entreprise, utilisateur et fournisseur. Voir 7.1.</p> <p>C. Incorrect. Les parties prenantes peuvent être internes ou externes à la direction de l'entreprise. Voir 7.1.</p> <p>D. Correct. Les trois principales catégories des parties prenantes (entreprise, utilisateur et fournisseur) sont représentées par l'exécutif, le ou les utilisateurs principaux et le ou les fournisseurs principaux. Voir 7.1.</p>

Examen PRINCE2® Foundation

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
60	R	4.3a	<p>A. Correct. Le mandat de projet doit établir les termes de référence d'un projet. Voir 14.3.</p> <p>B. Incorrect. Le cas d'affaire détaillé est produit lors du processus « initialiser le projet », au moment de mettre à jour l'ébauche du cas d'affaire. Voir 16.4.8.</p> <p>C. Incorrect. Le mandat de projet peut inclure les tolérances du projet, mais identifier les tolérances de la séquence relève de la responsabilité du comité de pilotage de projet. Voir 12.2.1.</p> <p>D. Incorrect. Créer le plan de la séquence d'initialisation est la dernière activité du processus « élaborer le projet » et relève de la responsabilité du chef de projet. Le plan peut contenir des informations issues du mandat de projet, mais le véritable plan en lui-même n'est pas inclus dans le mandat de projet. Voir 14.4.6.</p>

Cette page est blanche.